

Désignation de l'entreprise : SAS ATE
Adresse de l'entreprise 20 RUE BARTHELEMY THIMONNIER 13500 MARTIGUES
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 47843966400036

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	24 914	AU	16 572	8 342	7 095		
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	109 882	BI		109 882	189 555		
TOTAL (II)		BJ	134 796	BK	16 572	118 224	196 650		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 287	BW		3 287			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	654 762	BY		654 762	703 820		
	Autres créances (3)	BZ	242 240	CA		242 240	391 465		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Disponibilités	CF	20 706	CG		20 706	196 902		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	702	CI		702	1 552		
	TOTAL (III)	CJ	921 697	CK		921 697	1 293 739		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 056 493	1A	16 572	1 039 921	1 490 389		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	109 882	(3) Part à plus d'un an :	CR	172 040
	Clause de réserve de propriété :*			Stocks :			Créances :		
	Immobilisations :								

* Des simplifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022
Dossier N° ATE en Euros. Attestation de présentation des comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ATE			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40.....0.0.0.....)		DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG		
	Report à nouveau		DH	179 008	131 271
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	98 163	38 318
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	321 172	213 589
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	499 798	661 960
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV		159
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	55 234	381 043
	Dettes fiscales et sociales		DY	162 437	233 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 281	495
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	718 749	1 276 799	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 039 921	1 490 389	
RENOVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	573 088	912 165
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.T.E.**Assistance Technique Expat**

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros

Siège Social : 20, rue Barthélémy Thimonnier – ZI Ecopolis Sud – 13 500 MARTIGUES

478 439 664 RCS Aix en Provence

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 30 JUIN 2024

La Présidente,

B.B.T.C. Big Brother Trading Corporation

Société par actions simplifiée au capital de 46 000 euros, dont le siège social est situé 10, Rue de Penthièvre – 75 008 PARIS,

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 369 110 RCS de Paris,

Représentée par Philippe LEFRANCOIS, Président,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Conventions règlementées,
- Non renouvellement des mandats de commissariats aux comptes

1. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de **98 163,00 euros**.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les arrête définitivement, les dits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de **2 399 546 euros** et un bénéfice de **98 163,00 euros**.

2. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **98 163,00 euros** de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- **Résultat Excédentaire : 98 163,00 euros**
- **Report à nouveau Créiteur : 179 008,00 euros**

Section 2 - Affectation

- **Report à nouveau : 98 163,00 euros**
- **Dividendes : 0 euro**
-

Soit au titre des Actions Ordinaires : Néant

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, des conventions (conformément aux modalités de l'article L.227-10 du Code de Commerce) ont fait cette année l'objet d'avenant.

Rappel d'objet de ces conventions :

- Convention d'assistance conclue le 08 aout 2016 entre la Société **A.T.E.** et la Société **B.B.T.C. Big Brother Trading Corporation**, Présidente, modifiée par :
 - un premier avenant le 03 mars 2017,
 - un deuxième avenant le 09 août 2020,
 - un troisième avenant le 31 décembre 2020,
 - un quatrième avenant le 31 décembre 2021,
 - un cinquième avenant le 31 décembre 2022,
 - un sixième avenant le 31 décembre 2023,
- Conventions de sous-traitance conclues au cours de l'année 2018 dans le cadre des activités d'Assistance technique, entre la Société **A.T.E.** et la Société **B.B.T.C. Management Ltd**, détenue majoritairement par Philippe LE FRANÇOIS et lui-même Dirigeant.

Le Président
Pour la Société **ATE**
Philippe LEFRANÇOIS



A.T.E.**Assistance Technique Expat**

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros

Siège Social : 20, rue Barthélémy Thimonnier – ZI Ecopolis Sud – 13 500 MARTIGUES

478 439 664 RCS Aix en Provence

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 30 JUIN 2024

La Présidente,

B.B.T.C. Big Brother Trading Corporation

Société par actions simplifiée au capital de 46 000 euros, dont le siège social est situé 10, Rue de Penthièvre – 75 008 PARIS,

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 369 110 RCS de Paris,

Représentée par Philippe LEFRANCOIS, Président,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Conventions règlementées,
- Non renouvellement des mandats de commissariats aux comptes

1. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de **98 163,00 euros**.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les arrête définitivement, les dits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de **2 399 546 euros** et un bénéfice de **98 163,00 euros**.

2. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **98 163,00 euros** de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- **Résultat Excédentaire : 98 163,00 euros**
- **Report à nouveau Créiteur : 179 008,00 euros**

Section 2 - Affectation

- **Report à nouveau : 98 163,00 euros**
- **Dividendes : 0 euro**
-

Soit au titre des Actions Ordinaires : Néant

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, des conventions (conformément aux modalités de l'article L.227-10 du Code de Commerce) ont fait cette année l'objet d'avenant.

Rappel d'objet de ces conventions :

- Convention d'assistance conclue le 08 aout 2016 entre la Société **A.T.E.** et la Société **B.B.T.C. Big Brother Trading Corporation**, Présidente, modifiée par :
 - un premier avenant le 03 mars 2017,
 - un deuxième avenant le 09 août 2020,
 - un troisième avenant le 31 décembre 2020,
 - un quatrième avenant le 31 décembre 2021,
 - un cinquième avenant le 31 décembre 2022,
 - un sixième avenant le 31 décembre 2023,
- Conventions de sous-traitance conclues au cours de l'année 2018 dans le cadre des activités d'Assistance technique, entre la Société **A.T.E.** et la Société **B.B.T.C. Management Ltd**, détenue majoritairement par Philippe LE FRANCOIS et lui-même Dirigeant.

Le Président
Pour la Société **ATE**
Philippe LEFRANÇOIS



31/12/2023

Attestation de présentation des comptes